

L'Officier

Il s'agit dans le questionnaire ci-dessous de renseignements auxquels on attache la plus sérieuse importance. Prière de vouloir bien le remplir d'urgence, et en apportant dans les réponses tout le soin, toute l'exactitude possibles.

Après le travail fait, prière de le retourner directement et sans retard.
au Secréariat de L'Evêché

Réponses.

1°. Combien y a-t-il dans la commune de pauvres, incapables de travailler, et qui ont besoin d'une assistance habituelle?

6

2°. Combien y a-t-il actuellement dans la commune de familles qui sans être tout-à-fait pauvres, et dont le chef peut travailler et travailler, auraient cependant besoin d'être secourues toutes l'année?

10

Combien auraient besoin d'être assistées seulement de temps en temps?

4

De combien de personnes se composent toutes ces familles réunies? (Celles dont il est parlé au n° 2.)

40

3°. Quelle somme serait nécessaire pour venir en aide aux catégories ci-dessus? (1 et 2)

300 ou 400 f.

4°. Combien y a-t-il dans la commune de mendiants d'habitude, capables de travailler et qui aiment mieux mendier?

5

5°. Y a-t-il dans la commune une association pour l'extinction de la mendicité?

il n'y en a pas

Fonctionne-t-elle bien?

La mendicité a-t-elle cessé?

Montant des ressources.

6°. S'il n'existe pas d'association, pensez-vous qu'on pourrait organiser un comité d'assistance et proposer avec succès une souscription pour cinq ans, soit en argent, soit en nature, si elle était recommandée et entreprise dans toutes les communes où la mendicité était interdite surtout pour tous les paroissiens? (Ne vous préoccupez pas trop, en répondant, des difficultés d'exécution; voyez seulement s'il y aurait lieu d'espérer que cette souscription fût bien accueillie par un assez grand nombre d'habitants.)

On a essayé il y a 7 ou 8 ans, on a fait une liste des pauvres et on s'est arrêté là; les riches à cet époque ne montraient pas sympathiques à cette mesure et la mendicité a continué dans la commune et dans celle de Guizot.

7°. Quel est le médecin ou quels sont les médecins qu'on appelle dans votre commune en cas de maladie?

M^r Buoss, M^r Braton & Pleybon, M^r Balay & Chateau fin.

Quelle distance ont-ils à parcourir?

ils ont à parcourir deux lieues et demie

8°. Avez-vous une sœur de charité pour les malades?

non.
De trente à quarante

9°. Combien de décès par an?

De 12 à 15.

10°. Si l'on organisait la médecine gratuite pour les indigents, combien y aurait-il de familles à inscrire sur la liste en se montrant dévoués?

Mettre au bas de la feuille les observations, s'il y a lieu.

Mettre au bas de la feuille les observations, s'il y a lieu.